

# LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

## MOBILITÉ & TRAVAIL

### Au travail, autrement

#### Sobriété d'usage :

Utiliser correctement ses équipements et avoir un usage sobre

#### Sobriété coopérative :

Mutualiser les biens et réfléchir à l'usage



### De quoi parle-t-on ?

La sobriété en termes de mobilité liée au travail consiste à **réduire les consommations et les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements**. Pour cela on peut :

- télétravailler,
- covoiturer,
- se déplacer à vélo ou en transports en commun,
- faire des visioconférences...

Ce peut être l'occasion de se pencher sur une **réorganisation des bureaux** en fonction des présences selon les jours, les saisons... pour limiter les consommations.

### Qu'y gagne-t-on ? (Économique, social, environnemental, ...)

#### Télétravail, covoiturage et visioconférence :

- Pour les agents, c'est source de baisse des dépenses et du stress liés aux trajets tout en libérant du temps, souvent précieux.
- Pour les collectivités, ce peut être source de diminution des frais de déplacement.
- Ainsi on limite les émissions de polluants et de gaz à effet de serre et, à grande échelle, le télétravail et le covoiturage permettent de fluidifier le trafic routier. Les déplacements sont le 1er poste d'émissions de gaz à effet de serre liées aux activités de bureau avec 12 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

#### Réorganisation des bureaux et covoiturage :

- Cela peut être l'occasion pour les agents d'échanger alors que jusqu'à présent ils n'avaient pas l'occasion de le faire.

#### Réorganisation des bureaux et télétravail :

- Pour la collectivité c'est l'occasion de faire des économies de chauffage et de climatisation. 50 % c'est la part du chauffage dans la consommation d'énergie au bureau.

#### Point d'attention :

**Télétravailler peut entraîner des effets « rebonds »**, c'est-à-dire une augmentation d'autres consommations énergétiques, avec :

- Des déplacements quotidiens autrefois mutualisés lors des trajets domicile-travail (ex : dépôt des enfants à l'école) qui ne le sont plus.
- Des petits déplacements plus nombreux (sport, courses...) pendant les temps de pause par exemple.
- Une augmentation des flux vidéo principalement liée aux visio-conférences.
- Une augmentation des consommations énergétiques à la maison (chauffage, éclairage, ordinateur...).

## Et techniquement, comment fait-on ?

• **Une bonne communication** doit être effectuée en amont, afin d'expliquer aux usagers quelles sont les recommandations en matière de sobriété liées à la mobilité et les mesures prises en partageant les raisons associées.

C'est l'occasion de les responsabiliser en leur rappelant que cette sobriété ne peut se faire que par leur propre initiative.

### • Sobriété dans la mobilité

- Dans la fonction publique territoriale il est possible de **télétravailler jusqu'à 3 jours par semaine** pour un agent à temps plein.
- Au bureau, il faut chercher à **organiser des réunions en groupant les rencontres qui concernent les mêmes intervenants**, en choisissant un lieu limitant les déplacements de chacun ou si possible accessible en transports en commun.
- Dans tous les cas, lorsque les participants sont éloignés, on peut **téléphoner ou organiser une visio-conférence** avec le partage d'écran pour les présentations et illustrations.
- Il est également possible de **covoiturer** mais cela nécessite de l'organisation et parfois un accompagnement au changement : une mise en relation des agents intéressés déclenche parfois de la mise en pratique (créer une communauté sur une plateforme existante, organiser une matinée covoiturage, participer au challenge de la mobilité...)
- Une fois en voiture, on peut **rouler moins vite, de manière plus souple, ou encore éteindre le moteur en cas d'arrêt prolongé : c'est l'écoconduite**. Il est possible d'organiser des formations en ce sens. Ces bons réflexes peuvent faire économiser jusqu'à 5 pleins par an.



### • Sobriété dans le chauffage et rafraîchissement des bureaux

- Le télétravail bouscule les habitudes de présence dans le bâtiment. Dès que l'on chauffe ou que l'on refroidit le bâtiment, **une réorganisation des bureaux** peut s'envisager pour ne pas tous les chauffer.
- C'est également l'occasion de **vérifier si la collectivité a toujours besoin d'autant de bureaux**.

## Pour aller plus loin ?

### Sources et documentation technique

- [Comment télétravailler léger ? – ADEME - 2023](#)
- [Écoresponsable au bureau – ADEME – 2023](#)
- [Challenge de la mobilité Nouvelle-Aquitaine](#)

### Contacts

- Référent.e Plan Climat Air Energie Territorial de l'intercommunalité

# — QUE FAIT MA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ?

Elle facilite le covoiturage

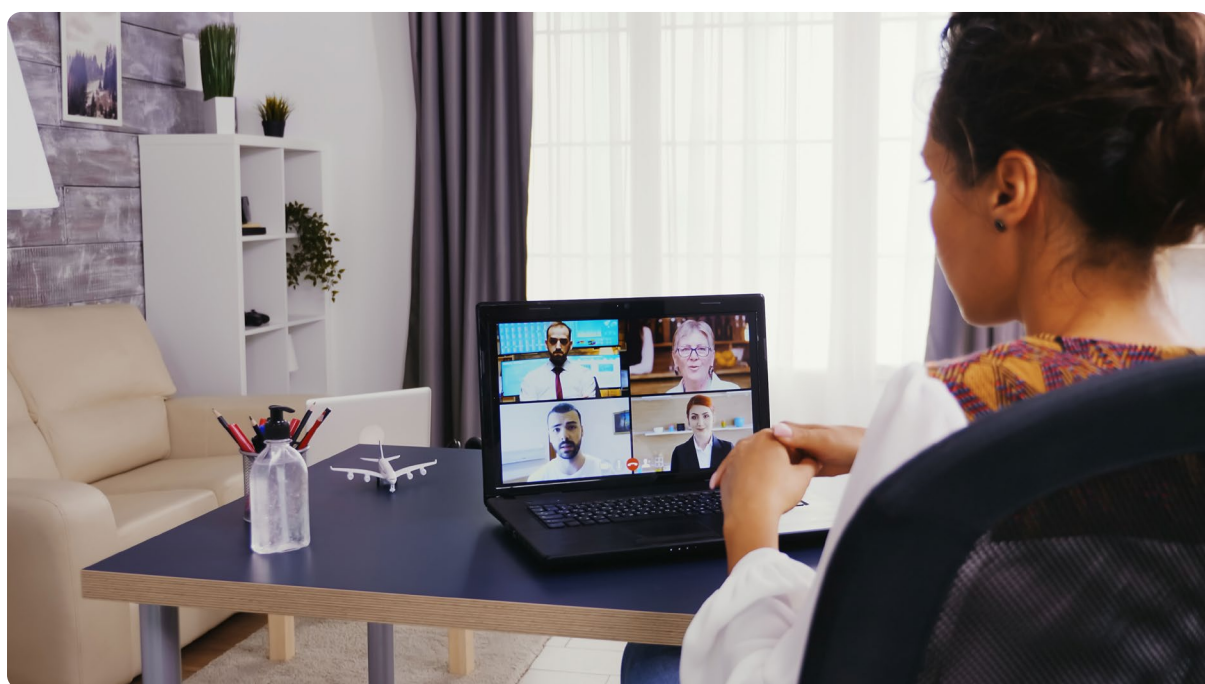


Elle s'évertue à diminuer sa consommation énergétique

Elle participe à la baisse des émissions de gaz à effet de serre

# — QUE FAIT MA COLLECTIVITÉ EN TERMES DE SOBRIÉTÉ ?

Elle organise des visioconférences avec les agents en télétravail



Elle s'évertue à diminuer sa consommation énergétique

Elle participe à la baisse des émissions de gaz à effet de serre